



PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

**ARRÊTÉ N° 2019- 05 -21-001**

portant radiation de l'inscription au titre des monuments historiques du pavillon du Bardo situé Parc Montsouris à PARIS (XIV<sup>e</sup> arrondissement) ;

**LE PREFET DE LA REGION D'ILE DE FRANCE  
PREFET DE PARIS  
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR  
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

VU le code du patrimoine, livre VI, titres I et II ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

La commission régionale du patrimoine et de l'architecture entendue en sa séance du 21 février 2019 ;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

CONSIDERANT que l'immeuble dit « pavillon du Bardo » sis au parc Montsouris à Paris, 14<sup>e</sup> arr., inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques le 6 août 1985, a disparu le 4 mars 1991 dans un incendie et que la persistance de l'arrêté de protection du 6 août 1985 génère un périmètre de protection infondé ;

## **ARRÊTE**

ARTICLE 1er-. Est radié de l'inscription au titre des monuments historiques l'immeuble dit « pavillon du Bardo » sis au parc Montsouris à PARIS, 14<sup>e</sup> arr., autrefois situé sur l'actuelle parcelle n°4 d'une contenance de 5 ha 17 a 73 ca figurant au cadastre section BC, tel que figuré en rouge sur le plan ci-annexé, et appartenant à la Ville de Paris depuis une date antérieure à 1956.

.../...

ARTICLE 2-. Le présent arrêté, dont une copie sera adressée sans délai au Ministre de la Culture, sera publié au fichier immobilier de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

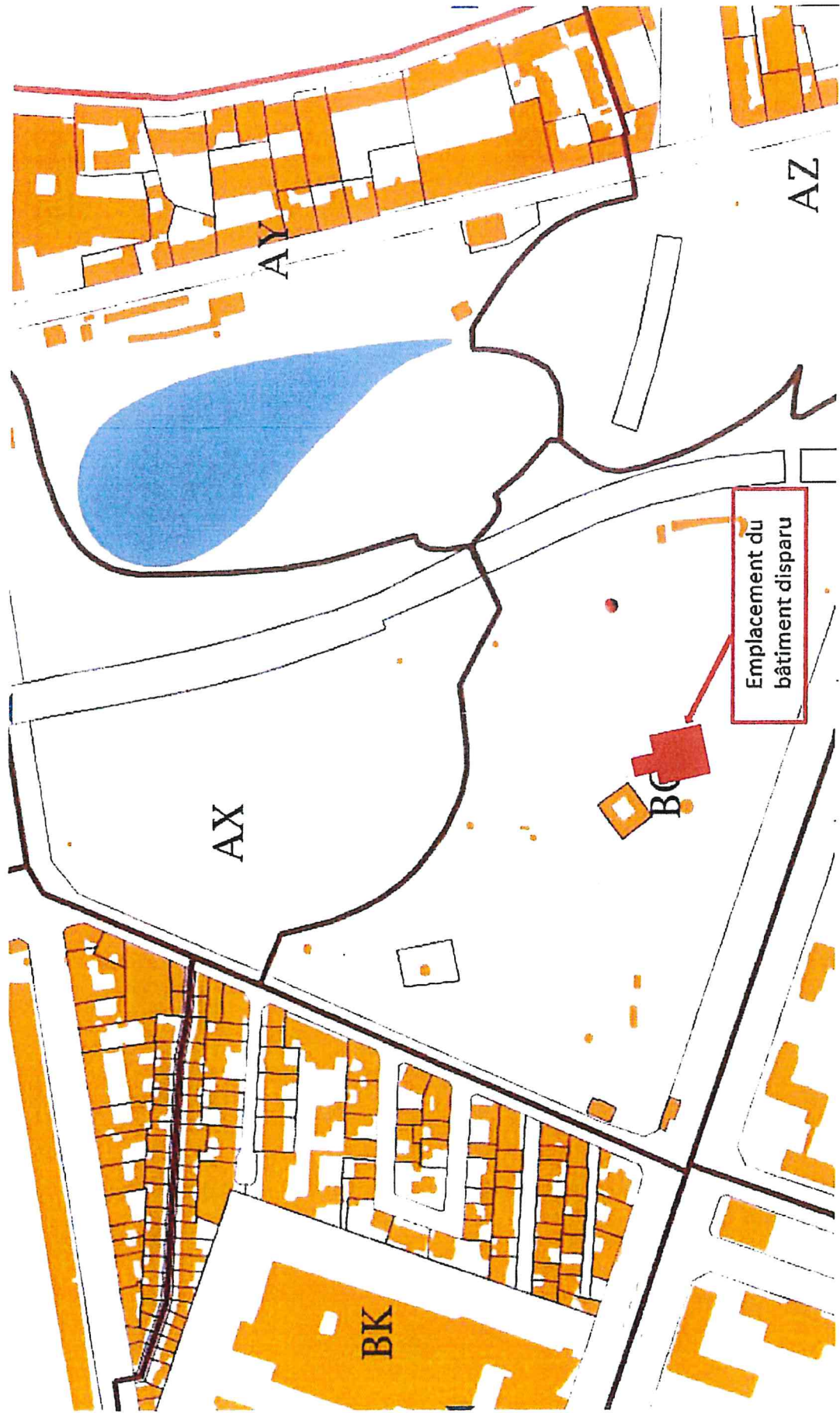
ARTICLE 3-

Il sera notifié au Préfet, Secrétaire Général de la Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, à la Maire de Paris et à la Ville de Paris, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne de son exécution.

Fait à PARIS, le 21 MAI 2019

Le Préfet de la Région Ile-de-France,  
Préfet de Paris

Michel CADOT



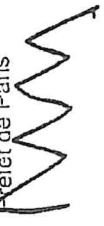
75 Paris, 14<sup>e</sup> arr., parc Montsouris  
Pavillon du Bardo (disparu)

Plan annexé à l'arrêté de radiation de l'inscription au titre des monuments historiques

n°

En date du

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,  
Le Préfet de Paris



Michel CADOT